

Association des Intérêts de Tavel

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du jeudi 30 mars 2023

1. Salutations

Le président, Monsieur Edouard Fontannaz, souhaite la bienvenue aux membres présents et remercie Madame Christiane Heiniger, secrétaire paroissiale, pour avoir mis la salle de paroisse de Clarens à notre disposition pour notre assemblée générale.

Le président rappelle les buts de notre association en citant l'article 1, alinéa 2 des statuts qui stipule : « En collaboration avec les autorités de Montreux, elle veille au développement harmonieux de Tavel. De plus, elle organise des animations périodiques et s'assure du bon fonctionnement du four du village ».

Le président salue les personnes invitées, soit Madame Irina Gote, conseillère municipale, Monsieur Olivier Gfeller, syndic et député et Monsieur Florian Chiaradia, conseiller municipal. Il salue également Monsieur Vincent Demaurex, pasteur de la paroisse de Clarens, Messieurs Renato Fabris et Salvatore Nastasi représentant la paroisse catholique de Clarens, Monsieur le Caporal Séchaud de Sécurité Riviera, Monsieur Olivier Schwery de l'association des intérêts des Avants ainsi que Mesdames Dawn Sperber et Stéphanie Melidis de l'association « les pouces verts ».

Quelques personnes invitées se sont excusées : Monsieur Philippe Valazza, directeur de l'Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest et Monsieur Daniel Martin président de la société villageoise de Brent et environs.

Le président signale les noms des membres qui se sont excusés : Mesdames Marlyse Burnier, Eliane Favez, Carolanne Feissli, Evelyne di Lello, Francine Gudet, Janet Held, Eva-Violette Quinche, Marie-Chantal Rime-Plumez, Micheline Maisch, Jacqueline Vodoz, Caroline et Léa Grand-Tiercy et Messieurs Patrick Benedetto, Maurice Barraud, Raoul Bonjour, François Borcard, Hubert Diedrichs, Matthieu Favarger, François Forel, Pierre-Alain Grand, Beat Schatzmann, Jürg Scherler et Jean-François Vodoz.

En souvenir de Madame Rosemarie Huber-Stucky et de Monsieur Gilbert Herminjard, l'assemblée se lève pour une minute de silence.

En préambule, le président signale toutefois une modification de l'ordre du jour. En effet, en l'absence du caissier, Monsieur Matthieu Favarger, retenu à l'étranger pour des raisons familiales liées à un deuil et pour des raisons de compréhension et de lisibilité des comptes, il n'est pas possible de présenter les comptes 2022 de l'association. Par conséquent, les comptes 2022 seront présentés lors de l'assemblée générale de 2024. De ce fait, les points 5 et 6 de l'ordre du jour sont supprimés.

La modification de l'ordre de jour est approuvée par l'assemblée.

Pour le bon déroulement de l'assemblée générale, Madame Mietta et Madame Lorraine Fontannaz officieront comme scrutatrices.

2. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 2 juin 2022

Le procès-verbal n'est pas lu étant donné que des exemplaires sont à disposition dans la salle. Madame Irina Gote souhaite toutefois apporter une précision au point 8 sur le projet jardin. La phrase « Deux personnes des espaces verts pourront être mises à disposition par la Commune ainsi que des bacs potagers urbains » est remplacée par :

« Le chef de la section des espaces verts, ainsi que son adjoint pourront accompagner le développement du projet. Par ailleurs, une association sur le thème des « Incroyables comestibles » pourrait être créée. Dans ce cadre, le service pourrait réaliser des bacs en bois. Ces bacs pourront aussi être utilisés pour l'aménagement des zones 20 et 30 km/h à Tavel. »

Avec cette correction demandée par Madame Irina Gote, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Le président remercie la secrétaire, Madame Marlyse Piazzalunga pour la rédaction du procès-verbal ainsi que pour l'important travail de secrétariat tout au long de l'année.

3. Rapport du président

Le président fait un résumé des activités qui se sont déroulées en 2022. Il signale que le comité s'est réuni à 8 reprises. Le président, tout comme les membres du comité ont également participé aux diverses séances et rencontres avec les autres villages et la Municipalité.

Le site va être activé. Cette nouvelle version a exigé plus de temps que prévu tant pour la rédaction que la relecture et la mise au point technique. En rédigeant les textes et la ligne visuelle, ce fut l'occasion de préciser et d'apprécier la valeur historique. Ceci donne un cadre pour les temps futurs. Merci à Wiebke Steffen-Tiffert avec qui j'ai collaboré et à Souqui et Olivier Blanc pour la relecture.

Le Café du Torrent a fermé et il nous manque. On conserve l'espoir d'une reprise. La présence du kiosque de Tavel est très appréciée et rend de nombreux services. Je salue la présence de la kiosquière, Madame Véronique Germanier.

Le projet de jardins communautaires a pris forme et nous aurons au point 11 une présentation par les responsables de la nouvelle association, Mesdames Dawn Sperber et Stéphanie Melidis.

Les contrôles de vitesses de la zone de rencontre et de la zone 30 ont été effectués en novembre. Je vous lis le rapport du Service des travaux publics envoyé par Monsieur Enrico Bergonzo, Chef de service.

Les derniers comptages effectués en novembre 2022 montrent que la vitesse dans la zone 30 est conforme aux exigences cantonales. Au **Chemin des Vignes No 6** La V 85 est de 35 km/h en semaine ainsi que le samedi et de 36 km/h pour le dimanche. A noter qu'un

véhicule a été mesuré à plus de 70km/h le samedi en direction de Montreux. En conclusion, il n'est pas nécessaire de mettre en place un aménagement supplémentaire. Un contrôle radar pourrait être envisagé (à confirmer par l'ASR).

La vitesse mesurée au **chemin des Portaux**, en dehors de la zone 30, est déjà conforme à une zone 30.

Pour la rue de l'Ancien-Four, la V85 était déjà située entre 24 km/h et 25 km/h avant la mise en place de la zone de rencontre. Exigence: V85 < 25km/h dans les zones de rencontre.

Nous nous réjouissons de la conformité aux exigences cantonales et c'est un vrai succès après dix ans de voir les vœux des habitants de Tavel réalisés grâce au travail acharné du comité des intérêts de Tavel et au soutien de la Commune de Montreux, que je remercie.

Permettez-moi cependant d'ajouter ceci : si formellement l'homologation va se réaliser grâce aux comptages il serait bon de faire « l'inspection de détail ». Pardonnez-moi ce langage militaire, mais il y a certainement quelques points à améliorer :

Chemin des Vignes : Marquage au sol de rappels 30 (il y en a deux mais peu visibles). Un contrôle radar paraît évident.

Chemin de Muraz : remettre le potelet qui a été enlevé on ne sait pourquoi.

Chemin des Portaux : afin d'améliorer et de mieux protéger les piétons, marquage d'une ligne jaune le long du chemin.

Rue de l'Ancien-Four: revoir l'orientation du signal 20 à l'entrée inférieure. Avec des plantes en pot en bordure de la rue, on observe un bon comportement de chacun. Ces initiatives privées favorisent l'esprit de la zone de rencontre.

C'est donc dans un esprit positif que nous demandons au service des travaux et à l'ASR comme aux habitants de prendre en compte ces améliorations.

Le comité a aussi participé aux rencontres extrêmement sensibles du PAcom, soit le plan d'affectation communal qui est en discussion. En tant que village on est en droit de défendre notre point de vue. Les temps de densification, de poumon vert et de biodiversité se disputent. Tavel n'est pas fermé mais affirme des valeurs précieuses à toutes et à tous. Soyons conscients de cela.

Il faut citer les activités sacrées : La Fête du pain, moment chaque fois merveilleux, et la Saint- Nicolas autour de la Fontaine

Les rencontres, les concerts au Caveau le Clan d'Estaing qui ont repris avec grand succès. Merci à Catherine et Rico Bertinotti pour la programmation et l'accueil. Le prochain concert est fixé au vendredi 5 mai avec Madame Sophie Racine à l'accordéon dans un programme classique et éclectique avec des musiques d'Astor Piazzolla.

Tout cela se fait grâce au bénévolat, et à l'engagement de tous les membres du comité que je remercie.

Quelques points terre à terre : Les crottes de chiens. Il y a trop de propriétaires négligents. Nous demandons à la Municipalité d'afficher le règlement et de le faire appliquer.

Information récente : La Municipalité souhaite promouvoir l'extinction partielle de l'éclairage public entre 23h00 et 5h00. Après avoir fait le tour du village avec le responsable, Monsieur Philipona, nous avons constaté que l'éclairage était modeste à Tavel. On peut comprendre dans le contexte actuel le bien fondé de la démarche. Personnellement je proposerais de conserver quelques éclairages aux endroits de passages. Il appartiendra de toute façon aux habitants de se positionner. Je remercie la Municipalité et les services qui soutiennent nos activités.

Je remercie encore les habitantes et habitants, les membres aidant le comité, avec tous ceux qui s'engagent pour donner des coups de mains. Il faut penser à renouveler les effectifs, je vous encourage à en parler à vos voisins et connaissances. Par exemple, vendredi 2 juin la fête des voisins est une belle opportunité.

Pour terminer je vous annonce que c'est mon dernier rapport de président. En effet, après dix ans, je souhaite passer la main et tout à l'heure nous allons élire le comité et vous proposer un nouveau président. J'aimerais dire tout le plaisir que j'ai eu dans cette tâche qui toute proportion gardée et sans fausse modestie exige de l'endurance et la recherche du bien commun. A notre échelle, Tavel est un microcosme de la société en général. Servir de relai avec les autorités, essayer de sauver des commerces sans résultats, comprendre, se tromper parfois, garder le cap, voilà l'enrichissement de l'expérience avec l'amitié partagée en comité. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée et vous prie d'excuser mes emportements qui ont surpris quelques fois. Enfin je remercie mon épouse dont les avis m'étaient précieux

Avant de passer à l'approbation du rapport du président, j'ouvre la discussion. Je cite encore deux points forts : En 2012 la participation de Tavel sur le thème des boulangers au Cortège célébrant les 50 ans de la fusion de Montreux Châtelard avec Montreux les Planches. En 2015 la Fête au village avec pour thème « Tavel c'est magique », avec la magnifique implication de nombreux membres est habitants.

4. Approbation du rapport du président

Le rapport est adopté à l'unanimité.

5. Rapport du Caissier et des Vérificateurs des comptes

Point supprimé de l'ordre du jour

6. Approbation des comptes et des Vérificateurs des comptes

Point supprimé de l'ordre du jour

7. Montant de la cotisation 2024

Depuis très longtemps, le montant de la cotisation est resté inchangé, soit de CHF 15.00 par année. En raison de l'augmentation des frais, tels que le contrôle annuel du grill à gaz, des fagots de bois d'allumage pour le four, des cachets des musiciens, le site, etc., il nous paraît raisonnable de proposer un montant de CHF 20.00 dès 2024.

La proposition est soumise au vote et est approuvée à l'unanimité.

8. Election du comité

Cette année, nous enregistrons deux démissions : David Perrino a présenté sa démission pour des raisons professionnelles et Matthieu Favarger a démissionné ayant d'autres priorités aussi bien familiales que professionnelles. Je les remercie pour leur engagement et je sais que l'on pourra compter sur eux, par exemple lors de notre célèbre Fête du pain. En attendant, je leur adresse tous mes voeux et bonne suite. Pour les remplacer nous vous proposons Sébastien Froidevaux et Mike Weyerhaeuser. Tous les deux se sont déjà engagés lors des fêtes du pain, c'est pourquoi nous avons eu des contacts et les avons déjà associés à nos séances de comité. Sébastien Froidevaux habite depuis deux ans au centre de Tavel dans une des trois maisons appartenant à sa famille. Il est gestionnaire immobilier à Riviera Gérance Sàrl à Vevey. Il est candidat pour reprendre la présidence des intérêts de Tavel. Mike Weierhaeuser est américain. Il a d'abord habité Clarens dès 2011, puis ici à Tavel depuis 3 ans où il a acquis une maison qu'il a fait restaurer au chemin des Sources. Il est photographe de sport hivernal et a couvert 4 jeux olympiques. Il est également représentant des parents de l'Ecole St-Georges. Il est d'accord de reprendre le poste de caissier. Dans un premier temps, je vous propose de les élire tous les deux.

Les deux candidats sont élus par acclamations.

Réélection du comité

Selon nos statuts, les membres du comité sont élus pour deux ans. Ils sont immédiatement rééligibles. Marlyse Piazzalunga, secrétaire, Sonia Feissli, Verena Kuster, Wiebke Steffen-Tiffert, membres, se représentent. Edouard Fontannaz, président sortant, accepte de se représenter en tant que membre pour une année afin d'assurer la transition de la présidence.

Le comité est réélu par acclamations.

9 Election du président

Comme annoncé, nous vous proposons d'élire Sébastien Froidevaux à la présidence.

Sébastien Froidevaux est élu à l'unanimité.

Le président félicite Sébastien Froidevaux. Il lui adresse tous ses voeux en lui remettant la clé du four, symbole du passage de témoin.

En guise de sésame, il lui indique quelques termes du four :

Le dérhumage : premier feu, 1 fagot pour enlever l'humidité du four

Une flambée : pour rétablir la bonne température à 250°

Les 2 soupiroirs : poignées tirées ou fermées pour le tirage

L'écouvillon : Tissus de sac mouillé fixé à un mousqueton à l'extrémité d'une perche.

Nécessaire pour nettoyer le four après avoir retiré les braises. Le mouvement bien balancé de va et vient est un spectacle saisissant.

Voilà de quoi méditer dans cette belle tâche de président, je te souhaite bon vent !

10 Election des vérificateurs des comptes

Monsieur François Forel conserve sa fonction de 1^{er} vérificateur et Madame Marie-Chantal Rime Plumez sa fonction de 2^{ème} vérificatrice. Nous devons élire un vérificateur ou une vérificatrice suppléant(e) pour remplacer Monsieur Sébastien Froidevaux qui ne peut pas cumuler la fonction de président et de vérificateur suppléant.

Monsieur Enrico Bertinotti se propose comme suppléant et est élu par acclamation.

11 Présentation du projet de jardins communautaires « Les pouces verts »

Le président rappelle que la commune a proposé d'exploiter une parcelle communale en jardins communautaires selon des critères bien définis.

Le comité des intérêts de Tavel a fait l'intermédiaire entre les membres de l'association naissante et les voisins directs qui étaient soucieux en voyant arriver une exploitation de maraîchage. Il donne ensuite la parole à Mesdames Dawn Sperber et Stéphanie Melidis à l'origine du projet.

Mesdames Dawn Sperber et Stéphanie Melidis sont deux mamans et deux voisines au chemin du Crépon à Clarens. Dans leur idée de jardins communautaires, il n'y a pas d'infrastructure privée et c'est la commune qui apporte le matériel. Ce projet fait la part belle à la mobilité douce. On accède à la parcelle à pied ou à vélo.

L'élaboration du projet avec le comité de l'association se fera en collaboration avec la commune. Des travaux d'aménagement légers sont prévus. Dès mai 2023, le plantage va débuter. Au 16 septembre 2022, il y avait 6 à 8 personnes intéressées par l'association. L'objectif est d'avoir 20 personnes.

Le maraîchage se fera sur le principe de la permaculture. Les étudiants à l'origine du projet pourront donner des explications aux futurs maraîchers. L'association recherche des membres entre 20 et 50 ans. Les seniors et les enfants sont les bienvenus. La gestion de l'eau doit encore être améliorée, car pour l'instant la prise d'eau se fait à la main directement dans le ruisseau.

L'association a établi une charte qui est visible sur leur site www.pouces-verts.ch

L'association se base sur les principes de communauté, permaculture et mobilité douce. Les animaux domestiques ne sont pas admis. Les visiteurs sont les bienvenus pour autant qu'accompagnés par un membre. Le dimanche matin à 10h00, des rencontres sont possibles sur place pour autant que la pluie ne soit pas de la partie.

Il est prévu une cotisation de CHF 50.00 pour les membres actifs et une cotisation de CHF 20.00 pour les membres passifs.

Plusieurs membres de l'association des intérêts de Tavel se rappellent qu'à l'origine, cette parcelle abritait le jardin Robinson et que les enfants pouvaient y construire des cabanes. Le site ayant été vandalisé, les cabanes ont été démolies et le site voué à l'abandon.

12 Divers et propositions individuelles

Le syndic, Monsieur Olivier Gfeller, prend la parole et remercie chaleureusement le comité, le président sortant et le nouveau président pour leur engagement. Il revient sur la longue démarche pour obtenir la zone 30 et la zone de rencontre 20. Tavel a fait œuvre de pionnier et d'autres villages pourraient bénéficier de cette avancée. Il se réjouit de la reprise des activités culturelles à Tavel ainsi que de l'engagement de l'association des pouces verts. Il parle aussi de la réalité difficile des commerces.

Monsieur Vincent Demaurex, pasteur, nous apporte les salutations de la paroisse et nous invite à la soirée jeux de société le 27 avril 2023. Il nous invite également à participer au culte le dimanche matin, surtout s'il pleut et qu'il n'est pas possible de se rencontrer dans le cadre des jardins communautaires.

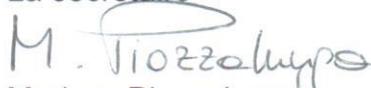
Monsieur Olivier Schwery nous transmet les salutations de l'Association des intérêts des Avants. Il nous informe des prochains événements aux Avants, soit la chasse aux œufs le 10 avril 2023 et l'inauguration officielle de la place de jeux en juin. Les deux marchés artisanaux des narcisses auront lieu les 13 et 14 mai ainsi que les 20 et 21 mai 2023. Au vu de la météo, il se peut que la première date soit avancée au 6 et 7 mai 2023.

Madame Lorraine Fontannaz nous annonce qu'elle est depuis 4 ans la présidente du mouvement des aînés du canton de Vaud qui fête cette année ses 50 ans d'existence. Le mouvement fonctionne grâce au bénévolat et offre toute une palette d'activités, tels que cours de langues et de gymnastique, visites et escapades dans la nature. Une antenne vient de s'ouvrir dans la région Lavaux-Riviera. Pour se faire connaître, des stands sont prévus aux marchés de Cully, Vevey et la Tour-de-Peilz.

Le président clôt l'assemblée en invitant chacun à se joindre à la verrée traditionnelle.

L'assemblée est levée à 21h30

La secrétaire


Marlyse Piazzalunga

Tavel, le 13 avril 2023